

Atos aligne ses rapports annuels sur le Sustainability Accounting Standards Board (SASB), en concentrant les informations et les indicateurs plus significatifs pour son activité sur l'industrie des logiciels et des services informatiques.

Index de contenu du SASB

Logiciels et Services Informatiques		
Code:	Mesure comptable:	Numéro de page (dans le Document d'Enregistrement Universel 2024)
Gestion de l'énergie		
TC-SI-130 a.1	(1) Energie totale consommée, (2) % en électricité du réseau, (3) % en énergie renouvelable	5.1.2.2.4.2.1 Scopes 1 et 2 – leviers de décarbonation / Consommation d'énergie et mix énergétique [ESRS EI-5], page 180; 5.2.1 Résumé des indicateurs clés de performance de 2024 / Consommation d'énergie au sein de l'organisation (toutes sources d'énergie incluses), page 278
TC-SI-130 a.2	(1) Total d'eau prélevée, (2) Total d'eau consommée, % de chaque total dans les régions où le stress hydrique de référence est élevé ou extrêmement élevé	5.2.2.1 Ressources hydriques et marines, page 288
TC-SI-130 a.3	Discussion sur l'intégration des considérations environnementales à la planification stratégique des besoins en centre de données	5.1.2.2.4.2.1 Scopes 1 et 2 – leviers de décarbonation / Programmes d'optimisation des bureaux et des centres de données, page 180 5.1.2.2.4.2.1 Scopes 1 et 2 – leviers de décarbonation / Efficacité énergétique et réduction de la consommation d'énergie, page 180
Confidentialité des données		
TC-SI-220 a.1	Description des politiques et pratiques relatives à la publicité comportementale et à la vie privée des utilisateurs	5.1.3.4.2.4 Confidentialité des données, page 251-253
TC-SI-220 a.2	Nombre d'utilisateurs dont les informations sont utilisées à des objectifs secondaires	5.1.3.4.2.4.5 Indicateurs, page 254; 5.2.1 Résumé des indicateurs clés de performance de 2024 / Confidentialité des données clients, page 286
TC-SI-220 a.3	Montant total des pertes financières à la suite de procédures judiciaires associées à la vie privée des utilisateurs	5.1.3.4.2.4.5 Indicateurs, page 254; 5.2.1 Résumé des indicateurs clés de performance de 2024 / Confidentialité des données clients, page 286
Sécurité des données		
TC-SI-230 a.1	(1) Nombre de violations de données, (2) % impliquant des informations nominatives (PI), (3) Nombre d'utilisateurs touchés	5.1.3.4.2.4.5 Indicateurs, page 254; 5.2.1 Résumé des indicateurs clés de performance de 2024 / Incidents sur la sécurité des données, page 286 7.2.3.3 Protection des données / Mesures d'atténuation, page 421
TC-SI-230 a.2	Description de l'approche visant à identifier les risques de sécurité des données, y compris l'utilisation de normes de sécurité tierces, et à répondre à ces risques	7.2.3.1 Cyber-attaques / Mesures d'atténuation, page 420; 7.2.3.2 Sécurité des systèmes / Mesures d'atténuation, page 421;
Mobilisation des collaborateurs, diversité & inclusion		
TC-SI-330 a.2	Engagement des employés en pourcentage	5.1.3.1.5.2.2 Processus [ESRS SI-2, SI-3], page 205
TC-SI-330 a.3	Pourcentage de la représentation en termes de mixité et de diversité ethnique au sein de (1) la direction, (2) de l'équipe technique, et (3) de l'ensemble des collaborateurs	5.1.3.1.5.4.5 Indicateurs [ESRS SI-9] / Répartition par genre au sein des instances dirigeantes, page 214 5.2.1 Résumé des indicateurs clés de performance de 2024 / GRI 405-1 Diversité et égalité des chances, page 282; 5.2.1 Résumé des indicateurs clés de performance de 2024 / Proportion de femmes au sein du Comité Exécutif du Groupe, page 285
Comportement concurrentiel		
TC-SI-520 a.1	Nombre total des pertes financières à la suite de procédures judiciaires associées aux réglementations sur les comportements anticoncurrentiels	5.2.1 Résumé des indicateurs clés de performance de 2024 / Comportement compétitif, page 287
Gestion des risques systémiques		
TC-SI-550 a.2	Description des risques pour la continuité commerciale liée aux perturbations des activités	5.1.3.4.2.3.2 Processus [ESRS S4-2, S4-3] / Processus de dialogue avec les consommateurs et utilisateurs finaux au sujet des impacts, page 247 7.2.3.2 Sécurité des systèmes, page 421